

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions <b>Office du personnel de l'Etat</b>  Service d'évaluation des fonctions	<b>DEFINITION DE FONCTION-TYPE</b>		
	Date d'établissement <b>1.7.1975</b>	Date de révision	Date de mise en application <b>1.7.1975</b>
1. Dénomination de la fonction <b>Casernier/casernière</b>		Code fonction <b>6.23.004</b>	
2. But de la fonction Organiser, diriger et contrôler tous les travaux de nettoyage et d'entretien de la caserne; surveiller les bâtiments et participer aux décisions relatives à la répartition des locaux.			
3. Description de la fonction La fonction implique notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'organisation de tous les travaux d'entretien, de nettoyage concernant les bâtiments de la caserne, de la cour, des pelouses et autres espaces disponibles; la distribution du travail à ses subordonnés, l'étude avec le directeur, des transformations souhaitables dans les locaux;</li> <li>- la responsabilité de l'inventaire de tout le matériel de la caserne tels que : mobilier, outillage, lingerie et vaisselle;</li> <li>- l'instruction aux différents responsables de la troupe, tels que : commandants de compagnie, quartiers maîtres, fourriers, concernant l'ordre à observer par la troupe;</li> <li>- la préparation des locaux, selon les besoins des occupants, le contrôle de l'utilisation rationnelle des divers bâtiments; l'établissement de plans de travail et d'occupation des locaux;</li> <li>- les propositions d'achat et le remplacement du matériel, tels que : mobilier, outillage, lingerie et vaisselle;</li> <li>- l'inventaire, lors du départ des utilisateurs, le constat et l'estimation des dégâts, leur facturation et l'encaissement des montants;</li> <li>- la participation à différents travaux relevant des métiers du bâtiment, le contrôle des installations techniques;</li> <li>- l'exécution d'autres tâches requises par les supérieurs hiérarchiques.</li> </ul>			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	G	C	G	B	G	Cl. max. 13
Points	26	9	36	8	41	Total 120